



Pour citer cet article :

Entretien avec Monsieur Vibert-Vichet autour du projet pédagogique de l'IPES de Neufchâteau, groupe de travail sur les Archives de Neufchâteau des élèves en formation initiale du Centre Régional de Formation Lorraine-Champagne-Ardennes, mercredi 30 octobre 1991, 2p.



Date de l'intervention :
Mercredi 30 octobre 1991, après-midi.

Prise de notes :
DISTLER Frédéric.

Entretien avec Monsieur VIBERT-VICHET autour du projet pédagogique.

Existait-il, en 1954, un projet pédagogique ?

V.V. A l'époque, il n'en existait pas, c'était hors de question.

L'administration centrale imposait une politique éducative dans le cadre de grosses institutions et le personnel éducatif devait s'y conformer.

Beaucoup d'éducateurs avaient des projets, des idées, mais peu pouvaient les appliquer, car le monolithisme de l'institution était tel qu'il engendrait des résistances au changement.

Comment était perçu Neufchâteau à l'époque ?

V.V. Les résidants de Neufchâteau percevaient l'I.P.E.S. comme une caserne pour gamins à redresser. Dans l'imaginaire collectif des gens, l'institution était une maison de correction, de redressement.

Quelle était la vie de l'éducateur à l'intérieur de la structure ?

V.V. Le travail de l'éducateur à l'époque se déroulait essentiellement au sein d'un groupe de jeunes.

Tout le travail éducatif était axé sur le collectif, tant au niveau de la classe, de l'atelier, des sorties, lorsqu'il y en avait de prévues.

L'éducateur était considéré comme le surveillant pédagogique du groupe dont il avait la charge. Lorsque les gamins n'étaient pas en classe, ou en atelier, l'éducateur devait organiser une activité quelconque car les gamins ne devaient pas rester inactifs.

Pour le directeur, l'oisiveté génère des conflits entre les jeunes, et ceux-ci peuvent avoir de mauvaises pensées du genre fugue, vol, bagarre, ...

Les jeunes préparaient-t-ils une qualification en vue de leur insertion socio-professionnelle ?

V.V. Dans certaines institutions, notamment à Saint-Maurice, les jeunes préparaient un C.A.P. soit de métallier, plâtrier, carreleur, maçon, tourneur, fraiseur, ...

Ils étaient encadrés par un professeur technique qui était vacataire, car bien souvent il avait une activité à l'extérieur du genre artisan, ouvrier qualifié.

Les différents métiers proposés aux jeunes étaient relativement limités et ne correspondaient pas toujours à l'attente, aux désirs, et aux besoins des jeunes.

La plupart d'entre eux passaient un voire deux C.A.P., mais lorsqu'ils quittaient l'institution, ils exerçaient un métier complètement différent de celui auquel ils avaient été préparés, tel que serveur, chauffeur routier ou de taxis, ambulancier, ...

Le but principal de ces formations était, d'une part, de les initier à la vie de l'atelier et du travail avec toutes les contraintes, devoirs et obligations, mais aussi grâces que celui-ci engendrait, et d'autre part, il fallait leur donner un minimum d'atouts et d'expérience professionnelle afin qu'ils s'intègrent à leur sortie dans la vie sociale.

Qu'en était-il de la répression des jeunes à l'époque, les juges étaient-ils sévères ?

V.V. Dans certains départements, la répression était plus ou moins dure suivant sa densité démographique, sa ruralité ou urbanité. La perception des lois et les manières de les appliquer différaient selon ces facteurs.

exemple : pour un vol de vélo dans le département de la Creuse, le jeune était condamné systématiquement à l'emprisonnement alors que dans les départements voisins, ils n'encouraient qu'une admonestation et remise à parents.

L'institution publique prenait les gamins dits "en bout de course", ceux qui étaient considérés comme inéducables étaient placés en I.S.E.S. bien souvent jusqu'à leur majorité.

A l'époque, il existait tout un symbole de l'éducation surveillée. Dans certaines structures privées du secteur associatif, il était dit aux gamins "le prochain délit et tu es bon pour Neufchâteau". Cela est très provocateur et explicatif de l'état d'esprit des gens de l'époque.

Qu'en était-il des pédagogies à l'époque ?

V.V. En matière de pédagogie, il y avait peu d'innovation, les théories se succédèrent mais restèrent peu appliquées.

Pour conclure, Monsieur VIBERT-VICHET a relaté un certain nombre d'anecdotes relatives à sa carrière.